

Ce jour'hui dix huit  
 républicain à Sept  
 Jacques André Hebant  
 est comparu en la maison  
 le moine charpentier domicilié à Vivernes, lequel assiste de  
 Nicolas Berrier âgé de trente un an papetier et de Marie  
 Adrienne Motterson âgée de vingt six ans institutrice domiciliée  
 tous deux à Vivernes, qui a déclaré que Marie François  
 Gournay son épouse en légitime mariage est accouchée  
 hier sur les dix heures du soir d'un enfant mâle qu'il  
 lui a présenté et au quel il a donné le prénom de Nicolas  
 Richard, d'après cette déclaration que les assistants ont  
 certifié conforme à la vérité et la représentation qui m'a  
 été faite de l'enfant dénommé j'ai rédigé en vertu des  
 pouvoirs à moi délégués le présent acte que le père et les  
 assistants ont signé avec moi.  
 fait en la maison commune de Vivernes le jour, mois  
 et an que dessus. 10 f. J. Lemoine  
 Ni Berrier J. M. Ch. Motterson  
 Hebant

N.1797.11.8

N.06.BR.18

Ce jourd'hui dix huit heures du soir pardevant moi  
républicaine à sept heures du soir pardevant moi  
jacques andré hebant agent municipal de wizernes  
est comparu en la maison commune pierre françois joseph  
lemoine charpentier domicilié à wizernes, lequel assisté de  
nicolas berrier âgé de trente un an, papetier et de marie  
adriene motheron âgée de vingt six ans institutrice, domicilié.  
tous deux à wizernes, m' a déclaré que marie françoise  
gournay son épouse en légitime mariage est accouchée  
hier sur les dix heures du soir d'un enfant mâle qu'il  
m' a présenté et auquel il a donné le prénom de nicolas  
richard, d' après cette déclaration que les assistans ont  
certifié conforme à la vérité et la représentation qui m' a  
été faite de l' enfant dénommé j ai rédigé en vertu des  
pouvoirs à moi délégués le présent acte que le père et les  
assistans ont signé avec moi.

fait en la maison commune de wizernes les jour, mois  
et an que dessus. p f j lemoine

Ni Berrier

M. A. Motheron

j a hebant